



Motions proposées par le SYMHOSPRIV au congrès de l'UNMS le 24 mai 2025

Première motion

Préambule :

- Attendu que l'UNMS est le syndicat des praticiens salariés de la fédération, composé de quatre entités (SYMHOSPRIV, MGEN, CLCC, USMH) ;
- Attendu que le syndicalisme médical, en particulier, connaît une baisse constante de ses effectifs ;
- Attendu que plusieurs facteurs affaiblissent la voix syndicale du corps médical : perte de la représentativité au sein de la BASSMS, avenir incertain de la MGEN, évolution démographique du corps médical, etc. ;
- Attendu que dans ce contexte difficile, il est plus que jamais nécessaire de maintenir une voix syndicale du corps médical forte et unie ;

Proposition :

Il est proposé que le congrès de l'UNMS affirme sa volonté de défendre et maintenir une représentation spécifique des praticiens du corps médical salarié au sein de la fédération santé sociale de la CFE-CGC ;